



Ouvrons sans relâche à faire entendre notre voix car elle porte en elle la richesse de notre héritage consulaire et nous autorise à parler le double langage des entreprises et du service public. C'est un atout dont nous devons nous servir pendant cette Université.

Je vous souhaite un fructueux travail, un excellent séjour en Corse dans un environnement préservé où, à force de retenir le pire, on finit par oublier le meilleur.



Faire vivre l'idéal européen

Simon RENUCCI _____
Député Maire d'Ajaccio

Quel réel plaisir et grand honneur vous faites à la ville d'Ajaccio qui accueille la

7^e Université d'été des Chambres de Commerce et d'Industrie.

Ce chiffre sept est symbolique. Je l'ai retenu parce qu'hier j'ai visité ce très beau voilier appelé *nantillais*, qui n'a que 107 ans, dénommé *Le Belem* et dont le premier commandant était *Gustave Le Mer*. Je souhaite du fond du cœur que vous applaudissiez très fort à la fois *Raymond Ceccaldi* pour cette brillante manifestation et aussi pour cette brillante réalisation, pour ce palais des Congrès symbole de la solidarité conjugée de la Ville d'Ajaccio et de l'Europe. *Le Belém* est aussi un symbole européen dans la mesure où, construit en France, il a navigué sous pavillon anglais, puis italien pour, enfin, être sauvé par la Caisse des Dépôts et Consignations. C'est aussi le symbole d'une solidarité européenne.

Cette manifestation, qui rassemble des intervenants prestigieux, complète les nombreuses

journées organisées à travers toute la France par les Chambres de Commerce et d'Industrie et apporte sa contribution au vaste débat sur la construction européenne et ses enjeux. La Corse, en raison de sa spécificité, est en France à l'avant-garde de ce débat. Aussi, permettez-moi de me réjouir du choix d'Ajaccio, capitale régionale de la Corse, pour débattre de cette nouvelle Europe.



Notre municipalité s'emploie à faire vivre au quotidien l'idéal européen

Le thème choisi "le temps des solidarités et des concurrences effrénées" est le véritable enjeu, c'est être ou ne pas être. Cet enjeu nous intéresse à plus d'un titre, pour Ajaccio, pour la Corse et pour la place des régions méditerranéennes dans ce nouvel ensemble. En effet, mobilisée sur des projets ambitieux, attentive aux questions européennes, enthousiaste quant aux perspectives qui sont ouvertes, notre municipalité s'emploie à faire vivre au quotidien l'idéal européen.



Ajaccio est une ville de plus de 50 000 habitants qui voit son développement entravé par différentes contraintes. Du point de vue de l'urbanisme, la ville, depuis sa fondation en 1492 par l'Office de Saint-Georges pour le compte de la République



de Gênes, s'est considérablement étendue. Aux premières familles ligures dont les Bonaparte et les Ramolines, sont venues s'ajouter les siècles suivants de nombreuses familles de l'intérieur de l'île, puis dans les années 60 après la décolonisation, les rapatriés d'Algérie. La ville connaît alors une croissance immobilière très importante surtout à l'est de l'agglomération existante. Dès notre arrivée, nous nous sommes engagés dans une vaste opération de renouvellement urbain qui à terme modifiera considérablement le cadre et la qualité de vie de nos concitoyens. Mais depuis le début des années 90, Ajaccio en raison notamment d'un retard en matière d'infrastructures et d'une fiscalité élevée, subit une diminution de sa population au profit des communes limitrophes plus attractives, en réalité plus faciles d'accès. De plus, en raison de la présence sur son territoire d'installations industrielles de type Seveso, Ajaccio n'est pas maître de son développement urbain. Sur les 8 200 ha de la commune, seuls 120 ha sur les 1 148 du POS sont constructibles. Nous avons donc engagé une bataille pour délocaliser ces installations.

D'un point de vue social, la ville, comme l'ensemble de la Corse, souffre d'un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale entre 12 et 13 %. Le tissu économique demeure très fragile et s'organise presque exclusivement autour des petites entreprises. Sur les 3 909 établissements que compte la ville, seuls 221 ont plus de 10 salariés, et un seul compte plus de 500 salariés. C'est en partie pour toutes ces raisons, mais aussi pour conduire une réflexion globale sur l'aména-



gement et le développement du bassin ajaccien qu'à mon initiative a été créée la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (la CAPA) en janvier 2002.



Cet établissement public de coopération intercommunale inédit en Corse jusque-là, en tout cas ex-novo, regroupe 10 communes et 70 000 habitants. C'est-à-dire les deux tiers de la population du département et un tiers de la population Corse. Sur son territoire, il a été établi une taxe professionnelle unique. Comme vous le constatez, son poids économique, démographique et administratif est tel qu'il ne saurait y avoir de développement de la Corse sans développement d'Ajaccio et du pays ajaccien.

À ce propos, à titre purement informatif, je peux vous dire que nous sommes en train de mettre en place un Comité du développement dans lequel la Chambre de Commerce puis tous les acteurs de la vie économique seront participants et de travailler la méthodologie en même temps que les diagnostics pour que dans un an et demi au plus tard on signe notre contrat d'agglomération. Notre vision de l'Europe en fait à la fois un outil de changement, donc d'aménagement de



la communauté d'agglomération, une clé d'une indispensable réconciliation et du nécessaire progrès économique et social, mais aussi un espace de rencontres, d'échanges pour les jeunes insulaires. Au sein de la République, la Corse a joué un rôle pionnier en éprouvant bien souvent des modèles institutionnels, en grande partie inspirés par Bruxelles et bénéficiant de mécanismes européens de solidarité. Au premier rang desquels l'objectif 1 qui avait pour but de combler le retard du développement de la Corse. Cet objectif me semble avoir été atteint puisque l'île ne sera plus éligible à l'obtention de telles aides. De ce point de vue, l'action de l'Union Européenne a été essentielle pour corriger les déséquilibres régionaux à travers la mise en œuvre de différents programmes.



Pour une reconnaissance constitutionnelle du rôle des régions dans l'Union Européenne

La Corse est également membre de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe dont la dernière assemblée générale s'est tenue à Ioannina en Grèce, il y a un an. Cette organisation qui regroupe à peu près 150 délégations régionales est devenue la première organisation inter-régionale et a adopté un projet de mémorandum intitulé : "Donner une portée constitutionnelle du rôle des régions dans l'Union Européenne". Il y fait en mention de trois points fondamentaux que pour ma part je partage : la place des régions dans le système institutionnel de l'Union, l'introduction du principe de cohésion territoriale dans la politique régionale de l'Union prolongeant l'objectif de la cohésion économique et sociale et enfin, la participation des régions d'Europe à la mondialisation maîtrisée notamment en ce qui concerne le déve-

loppement durable. En janvier 2003, une délégation d'élus de la Corse conduite par Monsieur le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy était même reçue à Bruxelles par Romano Prodi afin de présenter les demandes relatives à la spécificité insulaire, aux aides fiscales de l'entreprise (nous avons 30 % d'aide publique alors qu'en Sardaigne ils sont au moins à 50 %), aux liaisons entre la Corse et le continent. Des avancées concrètes ont été obtenues : augmentation du crédit d'impôt à l'investissement, amélioration des modalités de sortie de la zone franche, je n'ose pas dire maintien de la fiscalité avantageuse sur le tabac puisque étant pédiatre, je n'ose pas dire que c'est une avancée. Pour certains, ça l'est sûrement, mais pas pour moi.

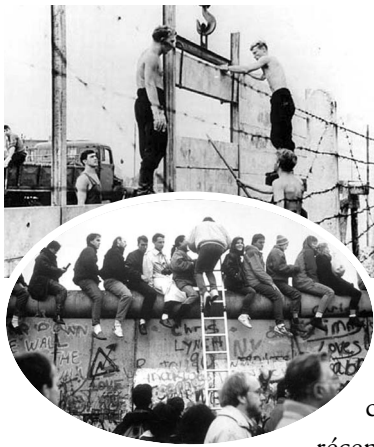


La solidarité nationale a également fonctionné de façon spécifique en faveur de la Corse. Je veux rappeler ici qu'à l'occasion de ce qu'il est convenu d'appeler le processus de Matignon, démarche démocratique transparente à laquelle j'ai eu l'honneur de participer, concrétisé par la loi du 22 janvier 2002, le gouvernement de Lionel Jospin a adopté un plan exceptionnel d'investissements d'un montant global de 2 milliards d'euros. Ce plan était destiné à rattraper le retard historique de l'île en matière d'équipements



structurants. Aujourd'hui, à la veille de sa mise en œuvre, de nombreuses questions restent en suspens : l'exiguïté du marché intérieur, la taille des entreprises, les problèmes de formations, les problèmes d'ingénierie font planer des menaces sur les conditions d'exécution de ce plan exceptionnel d'investissements dans lequel est inclus si besoin était - je cite pour mémoire - le futur hôpital d'Ajaccio. La situation générale de la Corse ne semble pas de nature à favoriser le retour à la confiance des investisseurs privés. C'est toujours le secteur public qui alimente principalement l'économie insulaire.

Enfin, s'agissant de l'avenir de l'Europe et de la Méditerranée, je veux vous faire part de quelques réflexions. Cette Europe que Malraux qualifiait de "Finistère de l'Asie" pour mieux lui rappeler sa géographie et son histoire a connu après la seconde guerre mondiale le progrès économique et social, la démocratie et la paix. La chute du Mur de Berlin et l'effondrement



de l'Union Soviétique ont contraint les nations européennes à relever un défi sans précédent, celui de la réunification du continent. La

récente convention est un pas important dans cette direction. Désormais, une constitution consacre l'Europe comme un continent porteur de civilisations et l'union de ses membres comme un espace pacifique et solidaire, humaniste et démocratique, compétitif au plan économique et respec-

tueux de l'environnement. L'article 1^{er} proclame les valeurs universelles de l'union, respect de la dignité humaine et des droits de l'homme, liberté, démocratie, égalité de chances. La constitution met en œuvre une architecture institutionnelle simplifiée qui comporte une reconnaissance des pouvoirs locaux. Grâce au renforcement du pouvoir du Parlement, le caractère démocratique de l'ensemble européen est garanti, même si j'eusse souhaité une proximité accrue avec le citoyen et une amélioration de l'espace politique européen. Ces deux mesures adoptées par la convention : possibilité ouverte à 1 million de citoyens d'un nombre significatif de pays de demander un acte juridique de l'Union et la possibilité pour les parlementaires nationaux de contraindre la Commission à réexaminer une proposition, vont certes dans le bon sens, mais pour moi sont insuffisantes, comme est insuffisante la prise en compte de la dimension sociale de l'Europe. En ces temps de mondialisation et d'intensification des flux d'échanges et surtout de capitaux, il est indispensable de réguler et de limiter la violence de la concurrence et ses effets sur les hommes. Par conviction, j'aurais également souhaité que les grands services publics comme l'éducation, le logement social, la protection sociale et la santé et tout particulièrement la santé qui souvent dans certains pays est amenuisée et diminuée pour pouvoir entrer dans les objectifs, échappent ou puissent échapper au règne de la concurrence et fassent l'objet d'une protection et d'une reconnaissance particulière.



**L'Europe
doit s'ériger en modèle alternatif
plus démocratique,
plus citoyen,
plus social et plus pacifique**



Le 1^{er} mai 2004, l'élargissement à 25 membres sera effectif, le centre de gravité de l'Europe se déplacera alors vers l'Est, ce qui posera aux nations et aux régions du Sud de nouveaux défis. L'Europe du Sud et les îles de la Méditerranée, au-delà de la reconnaissance juridique de leurs spécificités, ont besoin d'aides financières. Le maintien des régimes dérogatoires est indispensable pour les îles, surtout pour la Corse qui cumule deux handicaps : l'insularité et la montagne.

Face à l'impérialisme des Etats-Unis, dont la puissance contraignante manifeste chaque jour davantage ses effets, l'Europe doit s'ériger en modèle alternatif plus démocratique, plus citoyen, plus ouvert, plus social et plus pacifique. L'Europe doit proposer aux nations du monde une nouvelle forme de lien entre les peuples, un nouvel horizon où le libre enjeu de la concurrence serait équilibré par des mécanismes de solidarité.

Le troisième millénaire, j'en suis persuadé, sera celui d'une Europe redevenue, grâce à l'obstination et au génie de ses habitants, une terre d'avenir porteuse d'espérance. Au-delà de ce nouveau monde, la Méditerranée, ère de civilisations immémoriales, trouvera toute sa place et doit trouver toute sa place.

Au cœur de cette Méditerranée, la Corse et Ajaccio sauront y apporter leur contribution pour que l'Europe demeure un espace privilégié de l'espérance humaine.

Vos travaux s'engagent dans une grande convivialité et je dirais presque, en tant que pédiatre, sous une forme juvénile parce que la façon dont vous partagez vos préoccupations ce matin, l'accueil que les uns font aux autres, me font

penser tout simplement que cette joie de vivre ne doit pas nous quitter, ici, à Ajaccio, parce que vous avez en Corse des gens qui sont déterminés à faire en sorte que la paix revienne. Quand la violence cessera, notre île s'ouvrira encore davantage, et votre présence est un symbole très fort de notre espérance.

Connaître l'autre Corse

Raymond CECALDI

Président de la CCI d'Ajaccio et de la Corse-du-Sud



Chers amis, je ne vais pas vous parler de l'Europe puisque nous allons en débattre toute la journée, mais je vais essayer de vous parler d'autre chose et surtout de

ce qui m'intéresse beaucoup, c'est-à-dire de la Corse.



**Faire connaître l'autre Corse,
celle qui vit, crée, travaille et innove**

Je dois vous dire que plus que de la fierté, que plus que de la joie, c'est quand même un immense bonheur qui est le mien ce matin de vous recevoir en ce Palais des Congrès pour notre 7^e Université d'été. Avec toute l'équipe de la Chambre de Commerce d'Ajaccio et tous les amis qui nous entourent, nous avons essayé de faire en sorte que ce temps de travail et ce temps de réflexion soient aussi pour nous et surtout pour vous un moment de plaisir, de détente et surtout de découverte.